**ASSEMBLEE GENERALE DU GAZELEC ORLEANS**

**Compte rendu de la réunion du 23 février 2019 à Marcilly**

Présents : Louis Pasteur, Nicole Pasteur, Christine Bonnaud, Jean-Pierre Bonnaud, Sébastien Dangel, Baudouin et Carole Van Melle, Pierre Valero, Gérard Bertin, Christian Carré, Claude Grélot, Philippe Rameau, Bernard Petit., Véronique Petit

Excusés : Jean-Pierre Deviers, Jean-Claude Colas-Souchard, Hubert Grivotte, André Aymard, Suzanne Aymard, Viviane Mazalto, Jacques Mazalto, Didier Marinier, Didier Berrue, Jérome Blain, Marie-Françoise Blain, Josette Bertin, Brigitte Carre, Jean-Claude Duchemin, Denis Ducloux, Claudine Ducloux, Alexy Geoffroy, Thomas Nuzzaci, Brice Coubret, Eric Dumas, Jérome Bezeau, Arnaud Cerati, Rémy Valero, Serge Lazaro,

**BILAN sportif 2018**

***Licenciés :***

24 licences prises au Gazelec (+1)

9 licences prises dans les golfs avec terrain et rattachées au Gazelec

11 adhérents sans licence.

Donc 44 adhérents au Gazelec section GOLF.

***Championnat Golf Entreprises de la ligue du Centre :***

L’équipe termine 9ème sur 10 en 1ère division et descend en 2ème division. Elle sera donc pour la saison 2019 en division 2 groupe B.

***Championnat individuel de la ligue du Centre :***

*Le 30 juin sur le golf de Cheverny :*

*En 3ème série :*

*2ème Sébastien Dangel avec un score de 6 en Brut et de 41 en Net*

***Championnat CHIC :***

L’équipe termine 9ème sur 20 équipes engagées..

Pour ce championnat tous les adhérents de la section titulaire d’une licence et du certificat médical peuvent participer.

4 joueurs par rencontre.

***Scramble du Comité du Loiret :***

*L’équipe 1 termine 1ère en Brut et 1ère en net sur le golf de Sully sur Loire, sur les 10 équipes engagées*

***Championnat individuel du Comité du Loiret :***

*Le 1er septembre sur le golf de Marcilly :*

*En 1ère série :*

*1er Claude Grelot avec un score de 28 en Brut et de 41 en Net*

*En 2ème série :*

*2ème Bernard Petit avec un score de 21 en Brut et de 37 en Net*

***Sorties 2018 :***

4 sorties organisées :

Bourges : 6 participants

Vaugouard : 6 participants

Sancerre : 9 participants

Sologne : 6 participants

3 sorties sur invitation d’autres AS :

La Vaucouleurs : 2 participants (vainqueurs en Net)

Rochefort : 6 participants

Bondoufle : 4 participants

**BILAN financier  2018**

*Subvention GAZELEC 5.190 €*

*Participation des adhérents* 8.410 €**Total recettes: 13.600 €**

**Total des dépenses***:* **13.260,18 €**

**Solde positif : 339,82 €**

**Perspectives sportives 2019**

***Championnat Golf Entreprises :***

1 équipe engagée en 2ème division (B) - 4 joueurs – formation de l’équipe en fonction des disponibilités et suivant le type de rencontre.

1 actif obligatoirement présent à chaque journée. Certificat médical ou questionnaire de santé obligatoire (validé dans internet - extranet)

***Championnat  CHIC :***

1 équipe engagée - 4 joueurs. Tous les adhérents peuvent participer. Certificat médical ou questionnaire de santé obligatoire

***Coupe des Présidents :***

Du 17 au 20 octobre 2019 dans la région de Valence

***Championnat individuel de ligue :***

Qualifications le 6 avril 2019 sur le Golf de Marcilly 1er tour

 Qualifications le 4 mai 2019 sur le Golf de Donnery 2ème tour

 Finale le 29 juin 2019 sur le Golf de Sologne

***Scramble du Comité du Loiret :***

Le samedi 9 mars sur le golf de Vaugouard

***Championnat individuel du Comité du Loiret :***

Le samedi 31 août 2019 sur le golf de Marcilly

***Championnat individuel retraité :***

1er tour : 10 mai 2019 golf de Sancerre

2éme tour : 24 mai golf de Touraine

3éme tour : 15 juin golf de Marcilly

Classement sur les 2 meilleurs tours

***30 ans du Golf Entreprise*** :

Le 28 septembre sur le golf de Cheverny

***Golfs partenaires*** :

Donnery (retour), Marcilly, Sully sur Loire, Sologne

A titre indicatif les Tarifs pour 18 trous :

* Donnery : 28 € toute l’année
* Marcilly : 32 € toute l’année
* Sully : Basse saison 25 € Haute saison 30 €
* Sologne : 31 € toute l’année

Voir le détail des tarifs sur le site du Gazelec. Pas de tarif 9 Trous à Donnery et à Sologne

Une liste à jour avec les noms des adhérents est communiquée aux golfs partenaires depuis 2015 : seuls les adhérents ont accès aux tarifs des green-fee négociés avec ces golfs.

***Mode fonctionnement pour DONNERY et SOLOGNE***

A partir du 1er mars, pour jouer sur ces 2 golfs, il vous faut appeler pour réserver un départ.

A DONNERY, on vous remettra un ticket avec la date, comme cela vous pourrez vérifier quand vous recevrez une facture.

A SOLOGNE, c’est comme avant pour le moment, vous serez inscrit sur une feuille que nous récupérons tous les 3 mois ou quand elle est complète pour vous refacturer.

**ATTENTION Golf de LIMERE :**

Tarif spécial pour les licenciés du LOIRET sur présentation de la licence

Basse saison : 38.50 euros Haute saison : 49 ,00 euros

***Sorties adhérents :***

Les dates sont données à titre indicatif, nous sommes en attente de la confirmation par les golfs. Elles seront confirmées le plus tôt possible et

Vous recevrez un mail pour vous y inscrire.

Le calendrier sera mis sur le site internet de la section dès les dates confirmées par les golfs.

(Prévisions : Sancerre , Cheverny, Sologne)

**Budget 2019**

*Subvention GAZELEC 4.890 €*

***Cotisations annuelles :***

Ouvrant-droit et Ayant-droit : 30 € – Couple 50 €

Extérieurs :60 € – Couple 100 €

***Licence FFGolf :*** 54 €

***Participation des adhérents aux green-fee :***

Compétions :

* GF inférieur à 49 € participation 10 € sans repas
* GF supérieur à 49 € participation 28 € sans repas
* Repas participation supplémentaire18 €

Sorties :

GF inférieur à 49 € participation 12 € sans repas

* GF supérieur à 49 € participation 30 € sans repas
* GF supérieur à 79 € participation 50 € sans repas
* Repas participation supplémentaire 18 €

***Participation des adhérents à la formation :***

Prise en charge de 20 % sur les cours collectifs.

Limitée à 1 fois/an/adhérent et limitée au budget alloué à la rubrique formation.

Seulement sur demande faite auprès du bureau de la section.

***Questions diverses :***

La section n’a pas la possibilité de faire les encaissements (cotisations, licences, et droit de jeux) par virement ou prélèvement. La section n’a pas de compte propre, il n’existe qu’un seul compte au niveau du Gazelec et il est impossible au trésorier du Gazelec de suivre toutes les sections.

Cartes Golfy :

* Platine 78 € (30 % de réduction sur plus de 160 golfs pour 2 personnes)
* Indigo 38 € (25 % de réduction)

Carnet Golfomax :

* 33 € au lieu de 47 € (coupons de réductions sur 512 golfs).

Pour plus de renseignements sur ces cartes ou carnets, vous pouvez vous renseigner auprès du président.

***Rappel du bureau :***

Président : Bernard PETIT

Secrétaire : Claude GRELOT

Trésorier : Pierre VALERO

Membres : Jean-Pierre DEVIERS, Didier MARINIER,

Sébastien DANGEL

Site internet : <http://gazelecgolforleanais.fr/>

Merci à Sébastien d’avoir repris en main notre site

* **Chaque fois que possible il faut faire des photos et les adresser à Sébastien (****seb.dangel@outlook.com****) ou les envoyer sur le mail du GAZELEC : gazelecorleanais@orange.fr**

**La réunion commencée à 10 h 30 se termine à 12 h par le verre de l’amitié offert par la section.**